

Les bibliothèques, grands équipements en sciences humaines et sociales, l'exemple de la BnF

Valérie Tesnière



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/histoire-cnrs/1330>

DOI : 10.4000/histoire-cnrs.1330

ISSN : 1955-2408

Éditeur

CNRS Éditions

Édition imprimée

Date de publication : 3 mai 2005

ISBN : 978-2-271-06250-5

ISSN : 1298-9800

Référence électronique

Valérie Tesnière, « Les bibliothèques, grands équipements en sciences humaines et sociales, l'exemple de la BnF », *La revue pour l'histoire du CNRS* [En ligne], 12 | 2005, mis en ligne le 03 mai 2007, consulté le 03 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/histoire-cnrs/1330> ; DOI : 10.4000/histoire-cnrs.1330

Ce document a été généré automatiquement le 3 mai 2019.

Comité pour l'histoire du CNRS

Les bibliothèques, grands équipements en sciences humaines et sociales, l'exemple de la BnF

Valérie Tesnière

- 1 En France, la situation des bibliothèques de recherche a pendant longtemps souffert de la comparaison avec l'étranger : manque de places de consultation, crédits d'acquisitions insuffisants, retards des catalogues en ligne. À partir des années 1990, les efforts de mise à niveau s'accroissent. Le projet de transfert de la Bibliothèque nationale sur le site parisien de Tolbiac s'est accompagné d'un chantier intellectuel majeur dont on voit aujourd'hui le bénéfice : démocratisation de la recherche avec de très nombreuses places de lecture, développement d'une politique d'acquisitions pluridisciplinaire, mise à niveau des catalogues informatisés et surtout nouvel outil de travail à distance représenté par la bibliothèque numérique Gallica. Aujourd'hui, dix ans après l'ouverture du site, la Bibliothèque nationale de France offre à la recherche française et internationale des possibilités sans commune mesure avec ce qui prévalait auparavant, ce qui devrait faire pièce de préjugés encore tenaces.

Les bibliothèques de recherche en France : une situation de discrédit

- 2 L'histoire récente des bibliothèques de recherche en France explique le relatif discrédit dont elles ont longtemps souffert auprès de la communauté des chercheurs. Les exemples allemand puis américain ont représenté une référence jugée inaccessible et l'intérêt des pouvoirs publics ne s'est pas focalisé sur ce type d'investissement culturel. Les scientifiques trouvaient leur bonheur ailleurs, dans leurs bibliothèques de laboratoires et dans les bases de données d'obédience américaine. La situation n'avait pas toujours été aussi alarmante. Un siècle plus tôt, en 1880, Louis Liard, philosophe et directeur de l'enseignement supérieur, considérait à bon droit que l'implantation de la bibliothèque de la Sorbonne dans les nouveaux bâtiments édifiés par la troisième République était stratégique et devait être signifiée symboliquement par une place centrale et des dotations exceptionnelles pour les acquisitions documentaires. La situation qui a prévalu après 1914 est caractérisée par une régression, dont les bibliothèques sont les premières à

pâtir. Dans ce paysage morose, la création du CNRS en 1939, poussée par les scientifiques, reste un des rares acquis de l'entre-deux-guerres. Les Trente Glorieuses confortent l'essor du CNRS et son ouverture vers les sciences humaines et sociales, tandis que s'accroît le retard des bibliothèques scientifiques françaises vis-à-vis de leurs homologues américaines ou allemandes. À titre d'exemple, le budget annuel d'acquisitions étrangères de la Bibliothèque nationale en 1975 correspondait au budget d'une bibliothèque universitaire moyenne d'outre-Rhin. Les efforts des gouvernements successifs après 1945 ont porté sur la construction de nouveaux bâtiments de bibliothèques universitaires en province pour faire face à la poussée démographique et à l'afflux du nombre d'étudiants mais les crédits alloués aux collections ne suivirent pas dans les mêmes proportions. À cela vint se juxtaposer un émiettement excessif des ressources documentaires dans les laboratoires du CNRS et les campus qui développèrent sans grande concertation de nombreuses bibliothèques de proximité. Les dernières décennies ont été marquées par des efforts de mise à niveau des crédits d'acquisitions et de coordination des différents équipements. Mais alors que la France se dotait d'un catalogue collectif informatisé des revues, elle tarda à en faire autant pour l'ensemble des autres supports (livres, manuscrits...), ce qui pénalisa les tentatives d'harmonisation des politiques documentaires, tout en laissant la part belle aux réservoirs de notices des grandes bibliothèques anglo-saxonnes. Cette situation conditionnera peu à peu beaucoup de réflexes en matière de recherche et alimentera des préjugés encore tenaces sur le retard français. Certes les moyens attribués aux bibliothèques furent insuffisants, mais beaucoup d'établissements n'avaient pas démerité et, faute de catalogues complètement informatisés, pouvaient difficilement démontrer le contraire.

Situation de la Bibliothèque nationale dans le paysage des bibliothèques de recherche en 1980

- 3 En raison des obligations du dépôt légal, la BN collecte en principe la totalité de la production éditoriale française. Toutefois l'ampleur de ses collections ne la limite pas à cette dimension de dernier recours, à la différence de sa sœur allemande dont la mission est de conserver uniquement le domaine germanique. D'abord bibliothèque royale et princière, à une époque où la République des lettres communiquait en grec, en latin et dans les principales langues européennes, la Bibliothèque nationale a gardé cette dimension internationale après la Révolution. C'est une période d'apports massifs à la suite des confiscations des biens des communautés religieuses et des grandes familles aristocratiques ainsi que des saisies des armées dans toute l'Europe jusqu'en 1815. L'établissement va mettre plus d'un demi-siècle à digérer cette subite abondance. La troisième République le confortera dans ce modèle savant. Le *xxe* siècle, où domine la figure tutélaire d'un administrateur, Julien Cain, proche de la Revue de synthèse et ami de l'historien Lucien Febvre, voit se dessiner certains recentrages dans la politique d'acquisitions étrangères tout en améliorant la collecte du dépôt légal. La loi de 1925 instaure en effet le contrôle croisé du dépôt légal des éditeurs et des imprimeurs et donne son plein effet après 1945, moment à partir duquel on peut considérer que très peu de titres de la production éditoriale française (ou diffusée en France) échappent à la Bibliothèque nationale. Mais après 1945, cette dernière a cessé de couvrir dignement les principaux travaux de recherche publiés en anglais, allemand, italien, espagnol dans les disciplines qui ne relevaient pas *stricto sensu* de la philologie, des sciences historiques ou de la littérature. C'est là où elle diverge radicalement de la British Library, qui continua d'entretenir des fonds conséquents dans les domaines scientifiques ou juridico-économiques.

- 4 En 1980, quelle était la perception de la Bibliothèque nationale en tant qu'outil et équipement de pointe auprès des chercheurs français ? Les chercheurs, particulièrement en sciences sociales, se sont détournés de la rue de Richelieu, où l'étroitesse des locaux limitait de fait l'accès et où les obligations liées à la préservation des exemplaires patrimoniaux ne rendaient pas souples les conditions de consultation. Suivant l'exemple du philosophe Michel Foucault, beaucoup désertent les lieux, ce qui a pour conséquence d'orienter les démarches de recherche en anthropologie ou en histoire, par exemple, vers d'autres bibliothèques, qui comme celle de la Maison des sciences de l'homme couvrait l'essentiel de la production américaine¹, ou comme celle du Saulchoir² qui procurait les principaux outils en histoire des religions ou un fonds classique en philosophie. Les recherches ainsi pénalisées portaient justement sur les différents champs défrichés par Michel Foucault. L'immense réservoir de sources que constitue la BN ne pouvait pas être bien exploité. Les problématique fécondes ouvertes par la philosophie et les sciences humaines et sociales, à savoir l'usage qu'on peut tirer d'une exploration nouvelle de textes patrimoniaux méconnus ou de coupes transversales dans la production française d'une part, et la capacité de rapprochements pluridisciplinaires autorisés par une couverture étrangère décente en sciences sociales, économie, droit et en sciences d'autre part, tout ceci ne pouvait se démultiplier, faute de places dans les salles de lecture et faute de crédits d'acquisitions, accompagnement indispensable des travaux et complémentaire du dépôt légal. Les contraintes matérielles subies par la Bibliothèque nationale ont certainement eu beaucoup plus de conséquences négatives qu'on ne peut l'imaginer au premier abord. Certains tirèrent leur épingle du jeu, comme les historiens du livre, spécialité française bâtie autour de Lucien Febvre et d'Henri-Jean Martin³, ou encore les musicologues, avec les premières recherches autour du répertoire baroque. On peut songer aussi aux travaux de Marc Fumaroli ou de Georges Vigarello⁴. Une familiarité extrême avec les collections favorisait des travaux féconds, dont le rayonnement international fut immédiat. Mais, en résumé, on peut considérer qu'il n'y a pas à ce moment de rencontre décisive entre la Bibliothèque nationale et les sciences sociales.

1988 change la donne : le chantier intellectuel de la Bibliothèque de France

- 5 C'est à partir de ce constat que fut conçu le projet de Bibliothèque de France, dès lors que François Mitterrand lança son « appel » à une grande bibliothèque en 1988. L'enjeu symbolique était d'abord de signifier une démocratisation de l'accès au savoir, en mettant le livre au premier plan. L'enjeu épistémologique ressortait du constat que l'on a rappelé plus haut et passa au second plan au fil des polémiques qui accompagnèrent l'édification du nouveau bâtiment du site parisien du XIII^e arrondissement. Pourtant, alors que des voix s'élevaient pour s'insurger contre la dimension jugée « pharaonique » des salles de lecture, le péril induit par les conditions de stockage dans les tours de Dominique Perrault ou encore pour réclamer un lieu ouvert tous les jours jusqu'à minuit, différentes commissions scientifiques composées de chercheurs et d'universitaires de renom s'attachèrent à définir deux aspects novateurs du projet. La paternité de ces initiatives revient à Jean Gattégno, alors délégué scientifique de l'établissement public constructeur, ancien directeur du Livre et angliciste internationalement apprécié.

La bibliothèque numérique Gallica, réservoir de documents accessible à distance : un nouvel outil internationalement reconnu

- 6 La première initiative, relevant d'une commission constituée en collège de « grands lecteurs », revint à préfigurer l'actuelle bibliothèque virtuelle numérique Gallica, anticipant des usages dont on voit aujourd'hui le plein effet. Il s'agissait de délimiter les

contours d'un corpus de textes à numériser que l'on consulterait sur des postes « savants » dits de « lecture assistée par ordinateur » dans des « carrels » à proximité des salles de lecture. Ces postes autorisaient de nouvelles pratiques de lecture, comme par exemple, des possibilités d'annotation collaborative. De cette bibliothèque idéale à visée universaliste, il faut retenir précisément l'objectif de bibliothèque de travail, loin des préoccupations qui commençaient à poindre dans différentes grandes bibliothèques étrangères cherchant d'abord à présenter une sélection de « trésors » de leurs collections. L'irruption de l'accès à distance avec Internet enterra le prototype du poste savant dans les salles de lecture. En contrepartie, Internet assura à la bibliothèque virtuelle, baptisée Gallica en 1997, un essor sans précédent. Aujourd'hui, elle offre 76 000 textes numérisés et 80 000 images à des lecteurs confortablement installés chez eux devant leur écran. Chaque mois, près d'un million de documents sont consultés à distance, ce qui en fait pour le moment l'un des premiers réservoirs de documents numériques au monde. Le succès de Gallica répond à l'intuition de Jacques Attali, conseiller de François Mitterrand au moment du lancement du projet.

- 7 Cependant, Internet contraignit à différents recentrages. On pouvait imaginer au départ, dans une vision peut-être utopiste, en tout cas proche des usages anciens de la République des lettres, que cette bibliothèque de travail pouvait, en accord avec les éditeurs, s'affranchir des règles induites par le respect du droit d'auteur, puisque les textes étaient seulement consultables dans l'emprise du site de la bibliothèque. Mais le projet devenait caduc avec Internet, car le manque à gagner était trop important pour les éditeurs exploitant les textes d'auteurs vivants ou décédés depuis peu. Ce constat conduisit à poser la question suivante : quelle est la légitimité d'une bibliothèque à s'afficher comme producteur de textes numérisés vis-à-vis d'autres professions, dont c'est le métier comme l'édition ? C'est ainsi que sous la direction de Jean-Noël Jeanneney, actuel président de la Bibliothèque nationale de France, vient d'être définie une charte de Gallica, délimitant le ressort d'intervention d'une bibliothèque nationale patrimoniale, par rapport aux éditeurs et aux laboratoires de recherche⁵.
- 8 En résumé, Gallica reste une bibliothèque de travail accessible à distance, s'appuyant sur les ressources patrimoniales originales de la BnF, à condition que les documents soient libres de droits. Le corpus développé est majoritairement francophone ; on trouve également des textes en langues anciennes ou modernes s'ils appartiennent à la BnF et complètent scientifiquement les corpus déjà existants. On propose des textes ou des corpus iconographiques fidèles à l'original en mode image, bien sûr catalogués, avec des plus-values techniques telles que des tables des matières en mode texte ou des outils simples de navigation permettant de lire correctement les toponymes sur les cartes, par exemple. Mais le soin d'établir des éditions scientifiques avec l'outil numérique relève des éditeurs, de même qu'il est de la responsabilité des laboratoires récupérant les textes de Gallica de développer des outils d'interrogation plus sophistiqués. Ce partage des rôles relance de nouveaux modes de partenariats complémentaires dans la chaîne des acteurs de savoir. Les éditeurs et les équipes de recherche sont concernés au premier chef.
- 9 Le réseau des bibliothèques françaises, voire étrangères, dotées de collections intéressant la recherche, ne l'est pas moins. Techniquement, il est en effet possible aujourd'hui d'établir des liens entre des corpus documentaires complémentaires physiquement éloignés, ainsi virtuellement connectés. Deux récents exemples de programmes pilotes préfigurent une coopération soutenue entre bibliothèques : le premier exemple consiste à rassembler à distance le fonds de musique baroque Philidor, conservé au département de

la Musique à Paris et à la bibliothèque municipale de Versailles ; le second a trait aux journaux des tranchées de la guerre de 1914 conservés à la fois à la BnF et à la BDIC (Bibliothèque de documentation internationale contemporaine de Nanterre). La liste est loin d'être close.

- 10 On voit tout l'éventail de possibilités qui se profilent dans cette définition du rôle d'un grand équipement scientifique en sciences humaines et sociales tel que la Bibliothèque nationale de France. On en retiendra l'affirmation d'une mission essentielle : ce sont des corpus de recherche quantitativement importants, car correspondant à des fonds difficiles d'accès, qu'il faut offrir aux lecteurs distants. Ces corpus ne sont pas seulement l'addition des grands auteurs du répertoire. L'outil numérique autorise la mise en valeur de ce qui constitue la profonde originalité des bibliothèques comme la BnF, le contexte d'une époque avec des auteurs tombés dans l'oubli, les revues ou la presse, les fonds iconographiques ou sonores en lien avec un corpus. C'est une appréhension renouvelée du matériau unique de travail fourni par ces bibliothèques, de tranches de la production de la vie intellectuelle d'un pays, comme « archive » à exploiter au sens où pouvait l'entendre Michel Foucault. En cela, on peut considérer que Gallica fait plus que contribuer à l'objectif de démocratisation de l'accès au savoir, en suscitant de nouvelles pistes de recherche. La bibliothèque numérique fait alors fonction d'amorce. Dans certains cas, les lecteurs pourront s'en contenter⁶ ; dans d'autres, l'accès dorénavant facilité par le grand nombre de places de lecture sur le site de Tolbiac, permettra de compléter ou d'élargir à partir des collections conservées sur place.

Une politique de développement des collections centrée sur la pluridisciplinarité

- 11 Le deuxième aspect novateur de l'actuelle Bibliothèque nationale de France réside dans une interrogation sur le sens d'un retour à l'encyclopédisme des collections. C'est là qu'on peut retourner le titre de l'article. La Bibliothèque nationale de France est-elle un équipement pour les seules sciences humaines et sociales ? Indéniablement, la nature patrimoniale de ses collections prédispose à un usage privilégié de ce type. Toutefois une analyse plus précise des fonds nuance l'affirmation. Les collections anciennes de la bibliothèque sont encyclopédiques, dans la mesure où les sciences exactes ou la médecine font partie intégrale de l'environnement scientifique des membres de la République des lettres. Il n'était pas envisageable dans l'Europe d'Ancien Régime comme dans celle du XIX^e siècle de ne pas se doter des principaux textes permettant à la communauté savante de travailler, quelle que soit leur langue. D'autre part, la présence du dépôt légal entraîne également des fonds très composites, depuis les brochures électorales jusqu'aux revues techniques en passant par les recueils de jurisprudence, sans oublier les affiches publicitaires ou les cartes géologiques. Julien Cain lui-même, tout en préconisant de limiter les acquisitions étrangères pointues en sciences, indiquait qu'il fallait continuer à acheter les travaux d'histoire des sciences comme les ouvrages de synthèse. Il précisait même qu'il serait opportun d'harmoniser les pratiques d'achat en histoire de l'art sur la place parisienne compte tenu du grand nombre d'établissements qui acquéraient des séries identiques⁷.
- 12 Fallait-il en 1989 renoncer à ces sages préconisations et considérer que l'exploitation raisonnable qu'on pouvait attendre d'une collection patrimoniale telle que celle de la Bibliothèque nationale de France n'intéressait que des chercheurs en sciences humaines ? Le risque était de transformer l'équipement en cours de rénovation en « super-bibliothèque universitaire » de lettres et sciences humaines, ce qui ne correspond pas complètement aux possibilités offertes par les collections. Un grand nombre de

représentants de la communauté des mathématiciens comme des juristes ou encore des philosophes se sont alors élevés contre cette représentation, qui excluait les sciences de la compréhension des enjeux de la société contemporaine alors qu'elles se trouvent au centre de la plupart des interrogations. C'est pourquoi, en faisant la part des usages des chercheurs qui consultent soit dans leurs propres laboratoires, soit à distance les outils de travail de leur spécialité, il a paru non moins raisonnable d'ouvrir une salle, où la documentation scientifique et technique telle que l'avait définie en son temps Julien Cain trouverait toute sa place, à côté des sciences humaines ou sociales. Cette collection ainsi conçue, c'est-à-dire acquise avec circonspection pour servir à des scientifiques intéressés par l'histoire des sciences ou soucieux de faire le point sur des disciplines qu'ils connaissent moins bien que leur spécialité, permet aussi aux chercheurs en sciences humaines de se familiariser avec ces approches. En a découlé le principe d'une remise à niveau de la documentation étrangère dans le domaine des sciences sociales au sens anglo-saxon du terme, en économie, politique, droit ainsi qu'en anthropologie ou sociologie.

- 13 La Bibliothèque nationale de France autorise donc une approche résolument pluridisciplinaire, dont bénéficieront bien évidemment par un juste retour des choses les historiens. Ces acquisitions récentes mettent en valeur le fonds patrimonial, notamment le dépôt légal encore bien méconnu de nombreux chercheurs qui n'en exploitent pas toutes les facettes.

La politique de recherche de la Bibliothèque nationale de France

- 14 Si la Bibliothèque nationale de France constitue avec cette nouvelle dimension un équipement documentaire pour la recherche qu'on nous envie, quelle est sa place en tant qu'organisme producteur de travaux de recherche ? Autrement dit, quelle peut être la politique de recherche d'une bibliothèque nationale ? C'est une question qui rejoint la définition de la politique de numérisation évoquée plus haut, car la BnF se doit d'être au service de l'ensemble de la communauté des chercheurs, tout en pouvant développer des accords particuliers avec certaines équipes. Il faut dégager un équilibre.
- 15 Si l'ampleur et la nature des collections mettent des conservateurs spécialistes sur un pied d'égalité avec les chercheurs de l'Université et du CNRS, tout n'est pas pour autant recherche. Certains services sont associés dans le cadre de programmes précis à des équipes du CNRS depuis de nombreuses années. Quelques exemples : l'Institut de recherche sur le patrimoine musical de France associé au département de la Musique, l'Institut des textes et manuscrits modernes (Item) à celui du département des Manuscrits, l'Institut d'histoire moderne et contemporaine au département Histoire. La mission de collecte de supports aussi particuliers que le son exige également une réflexion sur leur conservation optimale (département de l'Audiovisuel). C'est *a fortiori* vrai pour le papier. Des relations privilégiées ont donc été entretenues depuis de nombreuses années avec le Centre de recherche sur la conservation des documents graphiques. Enfin, depuis peu, d'autres programmes de recherche appliquée ont été renforcés en vue de la conservation pérenne des données numériques sous l'effet conjoint du passage du support analogique (microfilm) utilisé pour les programmes de sauvegarde des documents vers le numérique ou encore d'objectifs de collecte du Web dans le cadre de la réforme du dépôt légal.
- 16 Depuis 2003, afin d'encourager certains travaux de ce type ou de développer les travaux sur ses collections, la BnF a mis en place un « appel à chercheurs » auprès des universités en Île-de-France et en province ⁸. Il s'agit d'encourager les recherches pouvant avoir des

retombées positives pour la bibliothèque tant en termes d'amélioration de la connaissance de ses fonds que d'avancées scientifiques sur l'évolution de ses catalogues ou des techniques de conservation. Les mémoires sont encadrés par le personnel scientifique de la BnF et font l'objet de procédures d'évaluation, comme l'ensemble des autres programmes en partenariat avec des équipes de recherche extérieures. Le tout est suivi par le Conseil scientifique de l'établissement ; un Comité spécifique de la recherche définit le budget des différents programmes (essentiellement frais de publication et vacations d'appoint). Le dispositif général de la recherche a été récemment précisé : articulation des programmes avec les travaux scientifiques courants des départements, extension du principe d'évaluation, priorité aux programmes à visée collective limités dans le temps et impliquant une coopération avec des équipes du CNRS ou des établissements extérieurs. Cette clarification peut sembler superfétatoire pour qui pratique la recherche quotidiennement. La BnF étant désormais un très grand établissement, en premier lieu une bibliothèque de recherche ouverte au plus grand nombre, il a paru utile justement de rappeler les principes de sa politique de recherche, afin de limiter les risques d'éparpillement et d'incohérence. Atteindre cet objectif demandera quelques années, car il n'est pas si évident d'allier tradition, innovation et croissance.

- 17 Pour caractériser l'évolution récente de la Bibliothèque nationale de France, on retiendra le terme d'« ouverture ». Perçue autrefois, parfois à tort, comme une forteresse assiégée ou une maison mère sévère et imbue de sa personne, cette image ne résiste pas à l'observation des changements majeurs survenus au cours de la dernière décennie. À la différence des Archives, qui ont connu une décentralisation précoce sans impact profond sur le site national, la mutation que connaît la BnF part d'un site parisien radicalement bouleversé pour aboutir à un positionnement très différent sur le territoire. La Bibliothèque se trouve aujourd'hui tête de réseau pour un grand nombre de bibliothèques à vocation patrimoniale, que ce soient les bibliothèques municipales dotées de fonds anciens ou gérant conjointement le dépôt légal ou d'autres bibliothèques de recherche faisant partie de son réseau de pôles associés⁹. Elle dispose, pour mener à bien cette politique, de moyens financiers spécifiques dans le cadre de l'action territoriale du ministère de la Culture et de deux outils, la bibliothèque numérique Gallica citée plus haut ainsi que le Catalogue collectif de France (CCFr), qui donne accès non seulement à son propre catalogue BN-Opale + mais aussi au portail des bibliothèques de l'enseignement supérieur (Sudoc) et à la base informatisée des principaux fonds anciens. Le CCFr, piloté par la BnF avec le soutien des deux ministères de la Culture et de l'Éducation nationale, doit évoluer dans les trois prochaines années, vers un portail qui devrait rendre des services encore plus grands à la communauté des chercheurs, nationale et internationale, en matière de signalement des ressources documentaires. Il faut enfin ajouter la restructuration du site Richelieu qui permettra d'ici quelques années aux collections de manuscrits, de cartes, de musique et d'estampes de se déployer dignement. Cette évolution s'accompagne de la mise en ligne de l'ensemble des catalogues concernés.
- 18 L'ensemble de ces mutations contribue à clarifier la place de la BnF dans le réseau des bibliothèques de recherche françaises : le chantier en cours d'une carte documentaire des gisements intéressant la recherche grâce au CCFr permettra de mieux appréhender l'articulation de sa politique d'acquisitions avec celle du réseau¹⁰, l'accentuation de la conservation partagée du dépôt légal avec les grandes bibliothèques en province de

mieux repérer aussi les fonds les plus significatifs (presse et documentation régionale), le développement de Gallica et du CCFr de travailler plus commodément à distance, la politique de recherche ne se dissociant pas de cette réflexion générale sur le sens des missions d'une bibliothèque nationale. Les chercheurs, bien au fait des conséquences documentaires des changements survenus ces dernières années, devraient y trouver leur compte, particulièrement en sciences humaines et sociales et sans doute au-delà.

NOTES

- 1.Ceci est particulièrement vrai pour les chercheurs en histoire et anthropologie de l'École pratique des hautes études, pour lesquels la BN d'alors était surtout un dernier recours.
 - 2.Michel Foucault (1926-1984), ne pouvant plus travailler aussi commodément qu'auparavant dans une bibliothèque nationale bondée, choisit à la fin de sa vie de travailler à la bibliothèque des Dominicains rue de la Glacière, où il avait noué des amitiés et dont il appréciait les collections.
 - 3.Lucien Febvre et Henri-Jean Martin, *L'Apparition du livre*, Paris, 1958 ; *Histoire de l'édition française*, sous la direction de Roger Chartier et Henri-Jean Martin, Paris, Cercle de la librairie, 1989-1991, 4 tomes.
 - 4.Marc Fumaroli, *L'âge de l'éloquence*, Paris, Droz, 1980 ; Georges Vigarello, *Le Propre et le sale*, Paris, Seuil, collection « Points histoire », 1987.
 - 5.Le texte de cette charte est disponible sur le site Internet de la BnF (www.bnf.fr).
 - 6.La BnF lance actuellement un programme pluriannuel de numérisation de la presse nationale quotidienne des XIX^e et XX^e siècles, soit 3,2 millions de pages rassemblant les principaux titres qui firent l'opinion, de *La Croix* à *L'Humanité*.
 - 7.On peut espérer que le projet actuel de l'Institut national d'histoire de l'art permettra de donner consistance à ce vœu.
 - 8.La BnF a également un programme d'accueil pour les professionnels étrangers.
 - 9.Au titre de la politique des pôles associés, 43 bibliothèques de recherche ont conclu des conventions de partage documentaire avec la BnF.
 - 10.Cette carte complète la charte des acquisitions déjà en ligne.
-

INDEX

Mots-clés : bibliothèque, BnF, bibliothèque numérique, Gallica, textes, numérisation, conservateur

AUTEUR

VALÉRIE TESNIÈRE

Valérie Tesnière est conservateur général des bibliothèques, archiviste et paléographe. Depuis 2003, elle est en poste à la Bibliothèque nationale de France, direction des services et des réseaux, où elle dirige le département de la coopération (réseau des pôles associés, Gallica, Catalogue collectif de France, coordination de la recherche). Elle a publié notamment *Le Quadrige, un siècle d'édition universitaire 1860-1968*, Paris, Presses universitaires de France, 200, 491 p.